LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Imprimé et publié
1563, rue Royale
Téléphone: 6-8404
Trois-Rivières, P.Q.

Abonnement
$2.00 par année
aux E.-U. $3.00
5 sous la copie

43e ANNEE — No 15 TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 23 AVRIL 1954

Autorisé comme matière de seconde classe
Ministère des Postes, Ottawa.

Les policiers municipaux ont-ils droit de cumuler un double emploi?

Plusieurs de nos policiers municipaux, dans le but d'améliorer leur sort, ont pris le parti de cumuler un double emploi. La diminution des heures de service a rendu possible ce dédoublement. On en voit qui travaillent, après leur quart, comme débardeurs, chauffeurs de taxi, menuisiers et que sais-je encore.

Le conseil de ville vient d'être saisi de ce problème du double emploi chez nos policiers. Il paraît que la même chose existe ailleurs et que partout l'on en déplore les inconvénients.

Les membres du corps de police ont-ils le droit de cumuler un double emploi, tout comme le font, par exemple certains employés d'usine à qui la semaine de quarante heures laisse d'abondants loisirs qu'ils s'efforcent, par cent besognes, à rendre rémunérateurs? Nous croyons qu'en principe, ce droit de cumul ne saurait être dénié à nos policiers, si par ailleurs cette pratique ne nuit en rien à l'exercice de leur fonction principale. Mais l'on voit facilement que dans la pratique, le métier de policier, de par ses exigences, devient presque incompatible avec la plupart des emplois surnuméraires que voudrait s'offrir le policier en vue d'augmenter ses revenus.

Dans la structure de l'administration municipale, l'agent de police n'est pas un fonctionnaire ordinaire, en ce sens que, gardien de l'ordre public, avec une mission bien définie, il ne cesse jamais complètement d'être en devoir, même après ses heures régulières de travail. Il est un personnage dont la conduite et l'activité doivent être irréprochables. En vertu de son caractère bien spécial, il est des commerces et des promiscuités qui doivent lui être évités si l'on veut qu'il reste digne en tout de la haute mission qu'on lui a confiée. C'est pourquoi, selon nous, même si le droit théorique au double emploi existe pour le policier comme pour tout travailleur, on doit s'en écarter dans la pratique pour sauvegarder la notion de liberté et d'indépendance qui s'attache au caractère d'un gardien de l'ordre public.

Dans les circonstances, en vue du bien général, nous ne pouvons que conseiller à nos édiles de prohiber la pratique du double emploi au sein de la force policière. Si le salaire de l'agent est insuffisant, il vaut mieux l'augmenter, plutôt que de permettre un état de choses qui, à la longue, transformera nos postes de police en salles de repos. Autre aspect qu'il ne faut pas négliger.

NOUS AURONS UN REFERENDUM

D'après une loi votée à la dernière législature, les municipalités peuvent emprunter pour les travaux publics sans passer par le peuple si, à une assemblée légale préalablement tenue, au moins six contribuables qualifiés ne viennent pas exiger des autorités municipales la tenue d'un referendum.

Comme l'on sait, Trois-Rivières veut effectuer cette année des travaux publics pour près d'un million. Or un groupe d'au moins six contribuables ont usé là-dessus du droit que leur confère la nouvelle loi. Ils ont réclamé la consultation populaire. Nous aurons donc, les 25 et 26 mai prochain, un referendum pour savoir si les payeurs de taxe endossent la politique financière du conseil en marge des travaux publics.

Le geste posé par ces six contribuables coûtera plusieurs milliers de dollars à la municipalité en plus de retarder d'un mois l'exécution éventuelle de ces travaux. Malgré tout, il semble que ce referendum garde toute son utilité, puisqu'il permettra à l'ensemble des contribuables de se prononcer selon le moyen le plus démocratique qui soit. Avec les années les travaux dont il est question sont devenus urgents. Il semble que les propriétaires comprendront la nécessité de les entreprendre au plus tôt.

La télévision laisse à désirer dans toute la région

Une agglomération de 200,000 habitants mériterait un meilleur service.

L'usage de la télévision se répand à une allure rapide dans Trois-Rivières et la région. Les appareils se multiplient en dépit des difficultés techniques qui obligent à recourir à des longues et coûteuses antennes qui ne parviennent pas à capter une image suffisamment nette et stable.

Ceux qui ont assisté à des spectacles de télévision à Montréal et qui les comparent en qualité à ceux que nous obtenons à Trois-Rivières et dans les villes environnantes ne peuvent que souhaiter pour le plus tôt possible une amélioration dans le domaine de la réception, en même temps que la suppression des antennes disgracieuses qui déparent la ligne des toits.

Une tour de relai, en attendant l'aménagement d'un poste émetteur local, améliorerait grandement le sort des milliers de nos téléspectateurs dont le nombre va sans cesse grandissant. Déjà important, le commerce des appareils de télévision est appelé à atteindre de plus hauts sommets, le jour où l'image télévisée s'obtiendra à meilleur compte et dans de meilleures conditions.

La télévision n'en est encore qu'à ses débuts et nous comprenons que les autorités de Radio-Canada ont fort à faire pour contenter tout le monde à la fois. Mais il n'en reste pas moins qu'on ne saurait négliger plus longtemps une région aussi industrialisée que la nôtre qui est l'une des meilleures clientes possibles de cette nouvelle industrie de la télévision. Les téléspectateurs de Trois-Rivières et de toute la Mauricie voudraient avoir l'assurance qu'on s'occupera d'améliorer leur sort le plus tôt possible.

La Ligue amorce la lutte

Depuis que M. Abbott, au mépris de toute justice, a refusé l'entière déductibilité de l'impôt provincial, l'opinion québécoise' n'a cessé de s'émouvoir devant de tels procédés. Les protestations arrivent de tous les milieux. Comme le conflit qui nous oppose présentement aux centralisateurs fédéraux transcende la politique partisane, il est naturel de voir des gens de tous les partis s'unir pour la défense d'un principe, d'un principe si important qu'il supporte à lui seul toute la structure politique de la Confédération. Si ce principe d'autonomie fiscale pour les provinces devait disparaître, nous aboutirions très vite au Canada à un gouvernement unitaire, tout-puissant, capable de niveler tous les particularismes et d'imposer à toutes les provinces une démocratie de sa façon. Au Québec, nous avons des raisons particulières de craindre l'avènement de ce super-gouvernement, car nos institutions, notre culture et notre foi, enfin tout ce qui constitue notre patrimoine historique se trouverait directement menacé.

L'ampleur et la gravité de la question expliquent pourquoi des journaux de toutes les tendances, des observateurs de tous les milieux et les organismes les plus divers unissent leurs efforts pour repousser la tentative d'assujetissement fiscal dont nous sommes les victimes.

Nous publions en page 2 de notre journal le manifeste que vient d'émettre la Ligue d'Action Nationale en marge de la question. C'est un document capital qui résume admirablement bien les raisons qui poussent le Québec à s'opposer. La Ligue d'Action Nationale est bien connue, mais nous croyons cependant utile, pour en souligner l'impartialité politique, de transcrire ci-dessous la liste de ses directeurs : MM. François-Albert Angers, président; André Laurendeau, vice-président; Jean-Marc Léger, secrétaire; Paul-Emile Gingras, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx; R. P. J.-P. Archambault, S.J.; Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, René Chaloult, Gérard Filion, L.-Athanase Fréchette, Jean Drapeau, Guy Frégault, Jacques Perreault, Dominique Beaudin, Clovis-Emile Couture, Jean Deschamps, R. P. Richard Arès, S.J., Wheeler Dupont, André Dagenais, Alphonse Lapointe, Luc Mercier, Pierre Lefebvre, Gaëtan Legault, Roland Parenteau.

Il semble que la Ligue d'Action Nationale soit appelée à jouer un rôle déterminant dans le règlement de cet épineux problème. Nous conseillons à nos lecteurs de lire attentivement le manifeste de la Ligue. Il leur fournira d'excellents arguments contre ceux — il y en aura toujours — qui placent des préoccupations partisanes au-dessus d'un intérêt national supérieur.

QUI PAIE L'IMPOT?

La gauche, en général, depuis les communistes jusqu'aux socialistes en passant par la brave CCF, trouvera probablement un sujet de joie au fait que 52% de l'impôt sur le revenu est versé par les contribuables gagnant $5,-000 et plus.

On ne voudra guère s'arrêter à penser que le fisc, ainsi distribué, pénalise l'esprit d'initiative qui est à la base de la bonne économie du Canada, décourage le mobile de l'entreprise qui nous donne le Progrès, infirme le mouvement du Capital dont l'industrie canadienne a un besoin impérieux.

Nos lois ouvrières récompensent par du salaire et demi l'artisan pour son effort supplémentaire. Mais, avec l'échelle croissante pour l'impôt sur le revenu, on procède à l'inverse puisqu'on punit l'effort additionnel, complémentaire. Le système actuel pénalise celui qui gagne en proportion directe de son rendement. Ainsi, la tendance est à tuer la vision, l'initiative somnolente dont parlait le bon Horace.

La Mauricie rend hommage à l'Hon. Maurice Duplessis

Le chef actuel de la province l'hon. Maurice-L. Duplessis célèbre aujourd'hui ses soixante quatre ans.

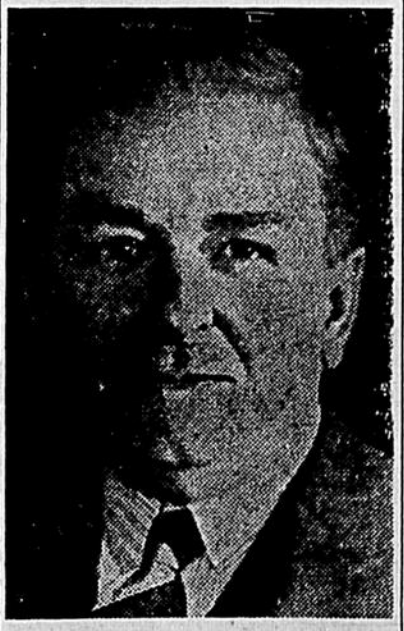

L'historien impartial devra plus tard réserver au député de Trois-Rivières, un chapitre particulier de l'histoire de la province ou du pays. Pour des motifs qui sont un peu moins d'ordre politique et un peu plus d'ordre sentimental, le premier ministre actuel entrera aussi dans la petite histoire des Trois-Rivières et de la Mauricie. Il s'est identifié à la vie de ses concitoyens et se rappelle toujours avec fierté sa citoyenneté trifluvienne.

Député de Trois-Rivières depuis 1927, le premier ministre a eu sur la vie de sa ville et de son comté une influence profonde, une influence heureuse à bien des points de vue. M. Duplessis est trifluvien, sans doute parce qu'il est né ici, où son père, feu Nérée Duplessis, fut maire, député et juge, sans doute aussi parce qu'il a fait ses études dans notre séminaire diocésain et qu'il a pratiqué ici durant plusieurs années sa profession d'avocat. Or, il n'a jamais cessé d'éprouver un faible pour ce qui vient ou tient de son clocher natal. On peut avoir voté pour lui ou contre lui, on peut le faire encore au gré de ses libertés démocratiques, on peut trouver que la politique de son gouvernement est la meilleure ou la pire, mais en un jour de fête comme aujourd'hui, on oublie ses préférences pour exprimer des voeux, pour exprimer aussi sa reconnaissance.

Nous avons été fiers de voir un des nôtres accéder au rang de premier citoyen de la province. Cela n'a pas nui au nom des Trois-Rivières, ni à ses institutions.

(L'Action Catholique)

Consciente de la menace qui pèse sur le Québec

La Ligue d'Action Nationale donne le signal de la résistance

aux sourdes menées des centralisateurs fédéraux

Les jeux sont faits

Les jeux sont maintenant faits. Depuis la fin de la guerre et la substitution du doucereux Abbott au brutal Isley à la direction du ministère fédéral des Finances, Ottawa avait pu se dissimuler derrière l'inaction du gouvernement provincial et l'absence de propositions concrètes de sa part pour abuser la population du Québec sur des bonnes intentions.

Nous ne songeons à forcer aucune province, ni directement, ni indirectement, à signer les ententes fiscales disait M. Abbott en 1946. Et Monsieur Saint-Laurent renchérissait sur les bonnes intentions des autorités fédérales à l'égard de l'autonomie des provinces. Chacun était libre de choisir la voie qu'il préférait : entente avec le Fédéral ou libre perception de ses impôts, sans crainte d'en souffrir préjudice !

Le dur langage du Fédéral

La récente décision du gouvernement de la Province de prélever un impôt sur le revenu vient d'arracher le masque. Nous voyons maintenant que ces belles déclarations étaient pur trompe-l'oeil. Aux déclarations verbales sur l'autonomie, Ottawa répondait par d'autres déclarations verbales, non moins sonores, non moins autonomistes. Devant l'autonomie de la province en acte, le gouvernement fédéral, avec M. Saint-Laurent en tête, abandonne les principes de liberté qu'il avait lui-même proclamés. Il dit au contribuable de la province de Québec : "Que ton gouvernement signe les ententes ou alors paie le tribut de l'autonomie. Consent à m'abandonner tes impôts, ou bien accepte de payer deux fois le même impôt. Verse-moi la part fédérale, même si tu ne réclames rien en retour. Quant à ce dont tu as besoin, paie une deuxième fois à la province. Tant pis pour toi si tu tiens à celle-ci malgré notre décision de la faire disparaître à toutes fins pratiques."

L'effronterie de M. Abbott

C'est en somme presque textuellement, ce que M. Abbott vient avec désinvolture de nous lancer à la figure dans son dernier budget, ignorant ainsi effrontément sa déclaration au contraire de 1946. Par là, la province de Québec est placée, pour l'ensemble de la Confédération, dans la même situation odieuse que les minorités françaises des autres provinces quant au régime scolaire. Les contribuables québécois paient leur part des taxes au Fédéral, sans rien recevoir parce qu'ils rejettent le système comme inacceptable pour eux. Ils contribuent donc aux subventions versées aux autres provinces. Mais quand vient le moment d'alimenter les services dont ils ont besoin, éducatifs et sociaux en l'occurrence, on leur répond : "Aucune compensation n'est admissible pour ce que vous ne nous réclamez pas. Taxez-vous une deuxième fois."

Car toutes les arguties de M. Abbott sur son refus de reconnaître la priorité des provinces en matière de taxation directe, sur le danger que la province exproprie le Fédéral de ses droits en augmentant sans cesse ses impôts, sur les besoins des provinces pauvres, sur l'absence de démarches du gouvernement provincial, etc., etc., ne sont que déclarations malhonnêtes. La Chambre de Commerce de Montréal avait répondu d'avance à toutes ses objections d'une façon péremptoire. Elle avait prouvé avant le discours du budget que rien de tout cela n'était en jeu. Le ministre des Finances et le premier ministre Saint-Laurent ont certainement pris connaissance de ces déclarations. Ils savaient, par suite leurs affirmations apparaissent sciemment fallacieuses.

Un problème très simple

Le problème soulevé par la politique provinciale est, en effet, très simple. Le gouvernement de la Province peut obtenir, sur une simple signature, comportant naturellement l'abandon de l'autonomie provinciale en matière de perception fiscale, un versement de $122,000,000. Quel que soit l'usage qu'il en fera, le Fédéral lui versera cette somme sans poser de question . . . du moment qu'il cédera ses droits. Au lieu d'accepter cette solution humiliante, le gouvernement provincial décide de garder ses impôts et de prélever lui-même une somme inférieure de plusieurs millions au montant offert.

Il se retourne vers le gouvernement fédéral et lui dit, dans des déclarations publiques : "Puisque je suis libre de ne pas signer les ententes fédérales provinciales, il est normal, c'est même simple justice élémentaire, que vous soulagiez *les contribuables québécois* d'autant. Vous ne ferez ainsi que remettre directement au contribuable ce que vous étiez de toute façon prêts à me verser, et même moins".

Une question d'équité et de justice

Cela allait tellement de soi, qu'aucune autre démarche du gouvernement provincial n'est nécessaire, même si on peut par ailleurs estimer la chose utile. Le problème n'en est pas un de relations gouvernementales, mais de pure équité et de liberté fiscale dans les relations directes du gouvernement fédéral avec le contribuable québécois. Puisque la liberté et l'autonomie des gouvernements provinciaux ont été affirmées, reconnues en parole par les autorités fédérales, celles-ci n'ont eu qu'à se louer d'avoir pu profiter pendant huit ans des millions que le gouvernement provincial n'a ni réclamés ni jugé à propos de prélever. Dès que celui-ci perçoit le montant en cause, la justice veut que le gouvernement fédéral se retire simplement et sans fracas. L'attitude contraire prouve indiscutablement l'absence de toute sincérité dans les déclarations faites.

Après tout, le gouvernement fédéral dans son domaine, a la charge des intérêts de la province de Québec comme de ceux des autres provinces. S'il est sincère, il lui incombe de voir par lui-même, indépendamment de toute autre considération, à ce que les contribuables québécois ne soient pas indument pénalisés par lui, du fait que leur gouvernement provincial exerce son droit de percevoir les impôts de son ressort. D'autant plus que les autorités provinciales n'ont même pas dépassé les limites acceptées par le Fédéral lui-même dans son régime de subventions.

Le seul principe en jeu

Comme la nouvelle loi provinciale reste en deça de cette limite, ni la question du droit de priorité des provinces en matière de taxation directe, ni le danger d'expulsion du Fédéral par des impôts provinciaux trop élevés, ni les besoins des provinces pauvres ne sont directement en cause.

Ce n'est pas en vertu de la priorité de la province que le contribuable québécois a tout d'abord droit à la déduction totale de l'impôt provincial actuel. Mais bien, antérieurement, en vertu du principe posé par M. Abbott lui-même qu'aucune province ne doit être contrainte, fût-ce indirectement, donc par voies de pénalité, à signer les ententes. Le seul principe en jeu pour le moment est celui-ci : **"Une province qui n'a pas signé les ententes doit, pour être vraiment libre, avoir le droit de percevoir ses impôts sur les revenus et sur les successions sans charge supplémentaire pour ses contribuables jusqu'à concurrence du montant de la subvention fédérale."**

Prétextes fallacieux

Monsieur Abbott devait le reconnaître pour être conséquent avec lui-même et juste pour la province de Québec. Il pouvait le reconnaître sans mettre en jeu le principe plus vaste d'une déduction générale des impôts provinciaux en toutes circonstances. En effet, à l'abri de cette règle, il aurait pu s'opposer à toute déduction d'un impôt dont le rendement serait supérieur au montant de la subvention. Nous avions donc un droit fondamental, élémentaire, à cette déduction, même si elle ne nous satisfait pas entièrement et si nous réclamons l'autre comme solution générale à tout le problème des relations fédérales-provinciales.

Pas davantage ne se trouve en jeu le sort des provinces dites pauvres — s'il en reste vraiment dans cette situation — ni n'en souffrent-elles quelque préjudice que ce soit. En se rendant à la requête à peu près unanime du Québec (à la seule exception près des libéraux partisans), le gouvernement fédéral subirait une perte de revenu inférieure aux $122,000,000 qui sont perçus et restent disponibles, dans le budget fédéral, non pas pour les provinces pauvres, mais pour une province de Québec qui accepterait de se mettre sous le joug.

La junte des ennemis du Québec

La situation est donc claire. La junte des fonctionnaires et des politiciens anglo-saxons fédéraux ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura forcé la province de Québec à plier le genou devant sa suprématie.

Elle ne sera satisfaite que quand

(Suite à la page 6)

Seagram's Crown Royal ★ Seagram's V.O. ★ Seagram's Ancient Bottle Gin
Servez Seagram en toute confiance
★ Seagram's "83" ★

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE
BRADING

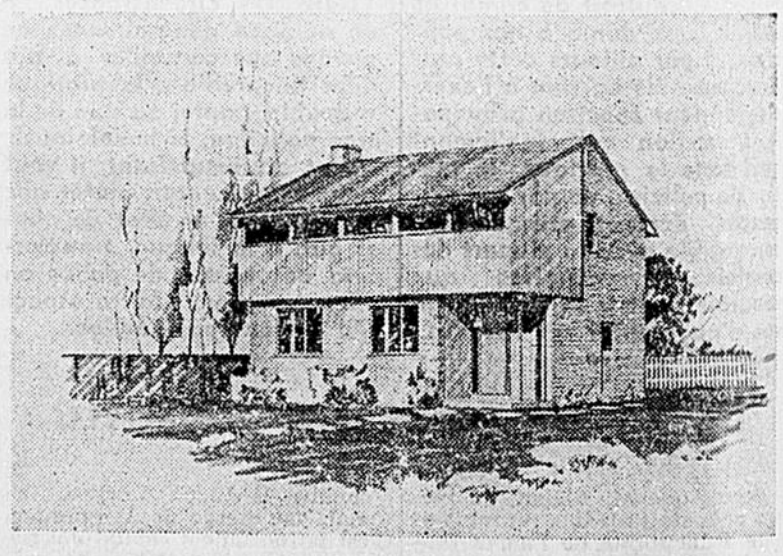

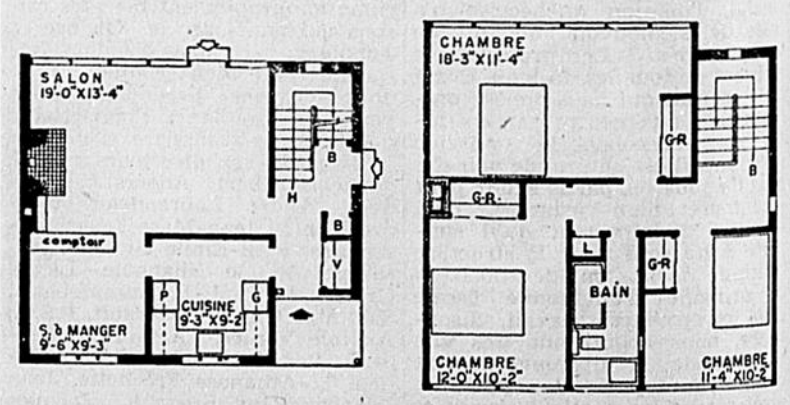

MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—Ce nouveau modèle de deux étages est remarquable surtout par l'éclairage naturel qu'on y a prévu. Les fenêtres s'étendent sur toute la longueur du salon et de la chambre principale qui font face à l'arrière pour plus d'intimité et pour jouir de la vue sur le jardin et sur la pelouse.

Bien que les dimensions extérieures de la maison ne soient que de 27 pieds sur 24 pieds, l'architecte E. D. Ross de Toronto a donné l'impression d'une plus grande spaciosité dans la partie vivable en prévoyant un comptoir pour séparer le salon de la salle à manger. Le grand foyer avec un âtre en tuile et le groupe de fenêtres donnent une atmosphère gaie au salon.

La cuisine bien aménagée est commodément située près de l'entrée principale. Une entrée latérale donne accès direct au sous-sol et à l'escalier du second étage.

L'aire totale de parquet est de 1,345 pieds carrés, tandis que le cubage est de 18,330 pieds. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vend à un coût minimum les épures de cette maison—modèle 522.

La récolte du bois à pâte

Poursuivant son oeuvre d'éducation auprès du public, pour l'intéresser à la forêt et à sa conservation, l'Association canadienne des pâtes et papiers vient de publier une autre brochure française, qui s'intitule "La récolte du bois à pâte", ouvrage où sont exposées les relations entre la forêt et l'industrie des pâtes et papiers au Canada. Cette brochure de 67 pages, de format pratique, est illustrée par l'artiste canadien Albert Cloutier.

On peut constater à la lecture de ce livre, que l'industrie a fait de grands pas vers une administration plus sage de ses boisés et qu'elle sait tirer profit maintenant des ressources forestières tout en prenant soin d'en assurer la pérennité.

A ce titre, il est intéressant de noter dans cet opuscule "que l'industrie produit aujourd'hui, avec une corde de bois, beaucoup plus de pâte et de papier qu'elle n'en tirait il y a à peine sept ou huit ans. Elle voit de plus en plus à faire un usage économique de ses ressources de bois : l'écorce sert de combustible, les rebuts de la fabrication de la pâte chimique servent à la fabrication de l'alcool, de la térébenthine, de la levure, etc."

"Il existe une collaboration étroite", lit-on plus loin, "entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les compagnies dans la lutte menée contre les insectes qui ravagent nos forêts. La plupart des compagnies exploitent des boisés d'échantillonnage où, de concert avec les autorités fédérales et provinciales, elles tentent de déterminer les méthodes de coupe qui combattent le mieux l'infestation par les insectes.

On mène aussi des études approfondies en vue de perfectionner les méthodes de repeuplement des forêts.

Pour ce qui est de la récolte même du bois, là aussi, tout a été soigneusement déterminé d'avance, à la suite de recherches poussées. Dans le Québec, par exemple, les compagnies font l'inventaire de leurs forêts tous les dix ans. Sur cet inventaire, se fonde un plan général d'aménagement qui doit être soumis aux forestiers provinciaux, qui apportent modifications et suggestions.

Il est ainsi déterminé d'avance, avant même que la saison de la récolte ne commence, le nombre d'arbres à couper et la façon de les couper.

C'est grâce à toutes ces expériences et ces études, lit-on dans cet ouvrage, que l'industrie des pâtes et papiers a atteint les plus hauts sommets au point de vue administration; l'état d'esprit qui anime aujourd'hui les dirigeants de cette industrie permet d'espérer des réalisations auxquelles on ne pensait même pas il y a quelques années.

On peut se procurer cet opuscule en s'adressant à : l'Association canadienne des pâtes et papiers, Edifice Sun Life, Montréal.

L'exubérance printanière des enfants

Le printemps est dans l'air. C'est une expression que l'on entend à toute heure du jour à cette période-ci de l'année. Cela veut dire que l'on se sent plus gai, on a plus d'entrain, on voit la vie plus belle. Il faut voir les enfants aussi. Le printemps les excite. Ce sont les vacances de Pâques qui viennent de se terminer et qui leur font penser aux grandes vacances dans deux mois. Il ne faudrait pas, cependant, que cette exubérance printanière des enfants soit pour eux une cause de malheur, souligne la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Il fait bon de jouer, il fait bon de courir, de crier et de sauter, mais il ne fait jamais bon d'oublier d'être prudent. La Ligue s'adresse aujourd'hui aux parents et aux instituteurs et institutrices, leur demandant de recommander plus que jamais, aux enfants d'être prudents dans la rue. Que la prudence prime sur l'exubérance.

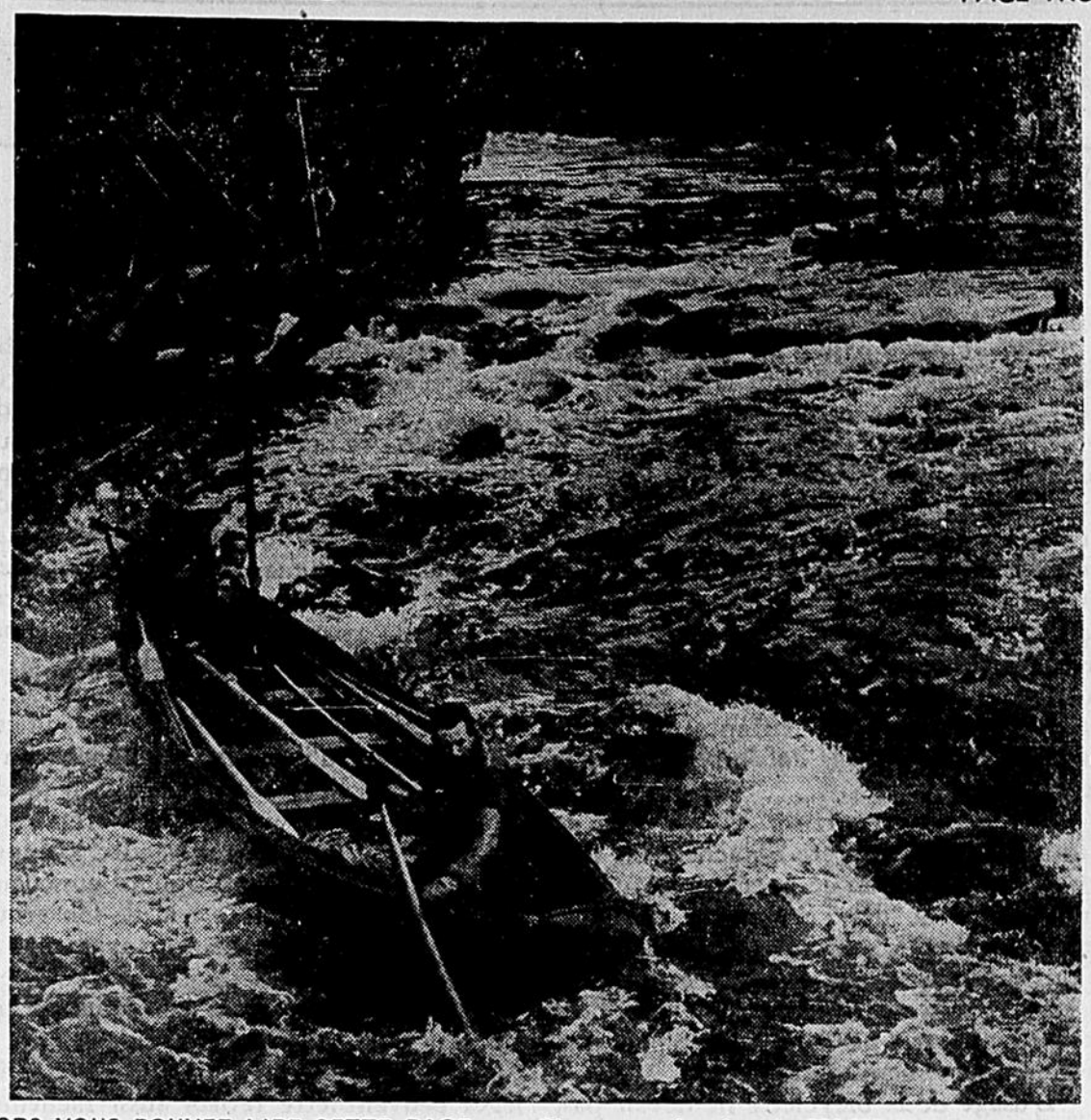

ALORS VOUS POUVEZ LIRE CETTE PAGE . . . Chaque année plus de 250,000 hommes se rendent dans nos forêts pour y couper la récolte de bois de pulpe et la déménager dans les 131 moulins à papier du pays. Une grande partie est transformée en papier-journal, le matériel à la base des journaux. A ce temps-ci, les billes à pulpe, empilées durant l'hiver sur les surfaces glacées des lacs, commencent leur longue descente sur les lacs et rivières vers les fabriques pour être transformées en un produit quelconque de mille différents autres produits. Des équipes d'hommes "surveillent" les eaux écumeuses du printemps pour bien s'assurer que le moins possible de ces billes précieuses soient endommagées ou perdues.
(Photo par Malak, Ottawa)

POUR LE BIEN PUBLIC

Une bonne leçon

Il vient de se passer un drame terrible chez mon ami Jean. Toute la famille y a pris part d'une façon ou d'une autre, mais en définitive, c'est le papa qui a gagné son point comme il se doit.

Et oui, imaginez que mon ami s'est avisé de prohiber à son fils l'usage de sa bicyclette et cela pour lui faire la leçon. Les petits frères et les petites soeurs ont intercédé, la maman a demandé un peu de clémence, mais Jean a prouvé encore une fois qu'un père ne doit pas seulement assurer le confort matériel de ses enfants mais aussi leur enseigner ce qu'ils doivent savoir pour réussir dans la vie.

Il y a quelques temps, le fils aîné de Jean obtint que son père lui achète un vélo afin de lui permettre de gagner quelque argent en livrant des journaux à domicile. Devant le désir de son fils de travailler, Jean ne put qu'accéder à sa demande et lui donna ainsi le moyen de se faire quelques dollars qu'il pourrait par la suite employer à sa guise pour ses menues dépenses.

L'usage de la bicyclette ne devait pas, il est bien entendu, être limité aux besoins du travail du garçonnet. On lui avait accordé le privilège de s'en servir pour aller à l'école, jouer avec ses compagnons, etc. Mais il n'en demeurait pas moins qu'il était propriétaire d'une bicyclette parce qu'il en avait besoin pour travailler.

Or, un jour, le petit abandonna son emploi de camelot. Il avait bien des raisons et de bonnes. Il lui fallait se lever trop à bonne heure le matin pour étudier ses leçons et faire ses devoirs, car après la classe il lui fallait livrer ses journaux. Au début, plein d'enthousiasme, il faisait ses devoirs d'école après le souper, mais cela voulait dire qu'il ne lui restait plus de temps pour jouer. Il avait donc pris l'habitude de jouer après le souper et d'étudier le matin. S'il perdait quelques dollars durement gagnés chaque semaine, il y gagnait au change sa liberté durant les meilleures heures de la journée pour jouer avec ses copains, soit justement les quelques heures après la classe.

Plus de travail, plus de bicyclette, dit le père. Son usage en dehors du travail était un privilège qu'il lui fallait gagner. En ne voulant plus livrer des journaux, il perdait ce privilège. Il y eut bien des larmes, mais le père ne voulut rien entendre. Le petit allégua que tous ses compagnons possédaient un vélo et qu'il serait le seul de son groupe à n'en plus avoir. "Les arrangements des autres familles, cela les concerne", dit Jean.

Petit Jean a appris ainsi que certains avantages ne sont obtenus qu'aux prix de certains sacrifices. Il a appris que les privilèges peuvent être retirés aussi facilement qu'ils sont accordés, même si avec le temps on en vient à considérer ces privilèges comme des demi-droits.

Aujourd'hui, petit Jean a repris son emploi de camelot et l'usage de sa bicyclette et lorsque ses compagnons déplorent qu'il ne puisse jouer avec eux, c'est en souriant qu'il répond: "On a rien pour rien! Moi, mes privilèges, je les gagne!"

Combien de gens dans la vie devraient se faire enlever leur vélo. Ce serait la meilleure leçon que l'on pourrait leur donner.

Vers l'organisation professionnelle

L'Assemblée Nationale, en votant la confiance au gouvernement de M. Laniel, l'a subordonné à un effort rapide vers une réorganisation des entreprises économiques assurant l'"intégration" du personnel à leur marche. Voilà des mots nouveaux pour l'atmosphère parlementaire, et qui réjouissent. Les pionniers du catholicisme social en écoutent le son avec satisfaction. Aux grandes manifestations verbales spectaculaires substituera-t-on enfin l'effort calme et continu vers une transformation sociale réelle? Que l'entreprise soit le lieu où la réforme sociale doit trouver son départ et la réforme économique sa résultante, les catholiques sociaux le disent depuis toujours. Ils ont été peu entendus, hélas! Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Assurer l'intégration du personnel dans l'entreprise, c'est faire prédominer l'action sociale et l'action professionnelle sur l'agitation politique. C'est aussi, cela postule, une organisation professionnelle. Là sont les lieux où peut commencer de disparaître la conduite prolétarienne. Nous savons trop désormais — une série d'articles le montrera prochainement ici clairement — que les nationalisations n'ont rien changé à la condition prolétarienne. L'organisation professionnelle, la représentation réelle des travailleurs dans l'entreprise, les systèmes d'organisation nuance Dubreuil-Batia, ou ceux qui ont été évoqués dans notre récente enquête économique et sociale peuvent, eux, y changer quelque chose. Sommes-nous vraiment à la veille d'y aller? Demandons aux parlementaires catholiques de ne pas manquer d'y pousser.

J. de Fabrègues
(La France Catholique)

BILLET

ENCORE DE L'AUDACE. . .

J'ai rencontré tout à l'heure un jeune homme qui se destine très sérieusement à la littérature. Il a déjà publié quelques poèmes dans une petite revue au tirage confidentiel, mais il n'a pas condescendu jusqu'ici à faire du journalisme. . . J'ai bien compris qu'il ne voulait pas prostituer son talent en de basses besognes sans lendemain. Il a raison puisqu'il écrit pour la postérité. D'ailleurs, il déborde de projets. De projets extrêmement sérieux. Il ne pourrait même pas dire comme le doux Jean Pellerin (celui de France):

Je tartine des vers, je prépare un essai,
J'ai le quart d'un roman à sécher dans l'armoire. . .

Il sait qu'il doit encore écrire une vingtaine de poèmes pour compléter son premier "volume". Il a sur le métier un drame en trois actes qui reprend le thème du "Cid" mais. . . modernisé. Sans doute ne prétend-il point égaler Corneille, mais enfin, il pense que sa pièce fera l'effet d'une bombe. D'ailleurs, il a fait le projet de remettre au goût du jour un certain nombre d'oeuvres célèbres mais qu'on admire de confiance sans jamais les lire ou les relire. Il y a parait-il des auteurs qui ont gâché d'excellents sujets: il suffit de reprendre ceux-ci en les améliorant.

Je rapporte, on peut m'en croire, les propos de mon jeune interlocuteur sans la moindre ironie. . . Au contraire, je crois bien que je me suis pris d'un peu d'envie devant une aussi magnifique assurance. Voilà, me semble-t-il, un garçon qui ne se laissera pas rebuter par les difficiultés qui attendent le débutant dans les Lettres. Si on lui refuse un poème, je suis sûr qu'il tirera un comte ou un essai de sa poche; et si, par malheur, ceux-ci ne conviennent pas encore, il sortira sa tragédie et parlera de ses projets. . .

Je ne sais s'ils sont très nombreux comme lui dans la génération montante. S'il en est ainsi, les aînés n'ont qu'à bien se tenir. Ils ont beau tenir fermement la rampe; viendra un jour où d'un croc en jambe, ils se retrouveront par terre. Ce jeune homme fera une entrée assez fracassante dans le Landerneau littéraire. Sans doute est-il décidé à aller jusqu'au scandale inclus pour faire parler de lui. Au fond, je crois bien que je suis déjà tout prêt à l'admirer: je veux dire avant d'avoir lu une seule ligne de son oeuvre.

Pierre QUIROULE

LE BIEN PUBLIC
Organe du réveil trifluvien
Directeurs-propriétaires
Raymond Douville
et Clément Marchand
●
Imprimé par
l'Imprimerie du Bien Public
1563, rue Royale Trois-Rivières
Téléphone: 6-8404

PSYCHO-PATHOLOGIE DES

Péchés capitaux

PAR FRANÇOIS HERTEL
de l'Académie canadienne-française

Les péchés capitaux sont l'apanage des gens malades. Les gens "guéris" s'en débarrassent facilement. On est "guéri" lorsque l'on a réfléchi, lorsqu'on s'est analysé. La psychanalyse et sa petite soeur l'auto-analyse font plus pour la guérison des péchés capitaux que tous les sermons. En réfléchissant et en mûrissant, on arrive à la plus authentique morale chrétienne. Ne serait-ce pas parce qu'on se désintoxique peu à peu des complexes du jeune âge?

Comment, par exemple, un homme qui a mûri, c'est-à-dire qui a réfléchi, peut-il être orgueilleux? Ceux qui se prennent au sérieux et ne sont pas modestes sont des gens qui ont peu réfléchi et ont négligé de se guérir du complexe de supériorité. Ce complexe se crée chez les êtres jeunes et demeure chez ceux qui n'ont pas su vieillir, pour compenser le sentiment d'angoisse, d'insécurité et, en somme, d'infériorité que tout homme éprouve, consciemment ou inconsciemment, en cette vie menacée. Un orgueilleux de cinquante ans est un malade; un orgueilleux de vingt ans peut être le plus normal des êtres. Il lui manque d'avoir vécu suffisamment pour être descendu de son trône. En vivant, il apprend peu à peu, s'il réfléchit, le néant de la condition humaine, son peu de valeur personnelle. Il peut crâner, jouer à l'orgueil. S'il est vraiment sain d'esprit, il ne tombera pas dans l'orgueil. Ce premier des péchés capitaux est d'ailleurs celui qui peuple le plus les hospices d'aliénés. Combien de fous se croient Bonaparte, par exemple! Quant à ceux qui, moins fous, ne sont pas internés et se prennent quand même pour de grands hommes, ils sont la plupart du temps inoffensifs, mais souverainement embêtants. L'orgueilleux est un inadapté, un pauvre type, qui se prend pour un autre, qui se prend à la lettre pour l'Autre. L'orgueilleux cherche à se diviniser. Il se néantise plus que le modeste.

* * *

Les avares sont des malades. Ce sont des fous concentrés sur eux-mêmes. La solitude avec l'or, la lésinerie ou le désir maladif de posséder les biens de la terre hors des proportions normales, ces trois formes d'avarice reposent au fond sur une insécurité fondamentale, sur un manque d'équilibre mental dans le domaine de l'appropriation des biens. Le prodigue — qui est, lui aussi, un "amant du veau d'or" mais un amant dévoyé — souffre d'une maladie analogue. Il est fasciné par la valeur des biens d'échange. S'il était en bonne santé psychologique, s'il avait mûri, il serait prudent. Il rejoint l'avare par l'amour de l'argent. Il le dépense parce qu'il en est esclave.

* * *

L'envie est une des maladies dont on se guérit le plus mal. Ce péché capital est un de ceux dont on parle le moins au confessionnal, mais un de ceux qui rendent le plus d'humains malades. On est malade mentalement lorsqu'on est envieux, parce qu'on manque du bon sens élémentaire qui consiste à se contenter de ce que l'on a. Il y a là un état de frustation caractéristique de beaucoup de malades mentaux, catalogués et classifiés. L'envieux est une bête traquée par la jalousie, cette autre malade de l'esprit, dont on ne se corrige qu'en réfléchissant. Celui qui ne réfléchit pas croit, en effet, que tout lui est dû et que les autres le frustent lorsqu'ils le dépassent.

* * *

L'impureté ou luxure s'attribue le titre pompeux d'amour. C'est un des états pathologiques les plus frappants. Lorsque, après une expérience de quelques années ou après plusieurs expériences, on n'est pas encore guéri de l'amour-passion, c'est qu'on est un malade. L'amour, en effet, se repait de mirages, qui n'ont aucun rapport avec les êtres réels. Les amoureux sont acceptables, à vingt ans, à l'âge où on est encore naïf. Les amoureux de cinquante ans sont ridicules. Ce sont des fous de l'esprit; à moins que ce ne soient des obsédés sexuels. Evidemment, l'amour qui s'exprime brutalement, (après un certain âge. . .) sous la forme de crise sexuelle aiguë est le fait d'un malade. C'est une explosion cérébrale plus qu'une explosion physique authentique. Moins évidente la folie qui ressort des amours romantiques. Elle a été "valorisée" par tellement de romanciers. Il reste vrai que cet amour exprime un manque de solidité de la personnalité, une terrible aptitude à prendre des vessies pour des lanternes. Le véritable amour, le seul qui peut retenir l'attention du sage, est fait d'estime profonde, de respect infini; dans l'acceptation sentie et pensée des limites de la condition humaine. L'amour littéraire est un mythe fallacieux, bon pour midinettes et pour romanciers canadiens en rut.

* * *

La gourmandise dans le manger est un vice mineur qui fait peu de victimes immédiates et qui n'a guère ses fous. La gourmandise grave dans le boire est évidemment une folie, les ivrognes sont des détraqués, qui se fuient ou qui fuient la vie. Ceci est dorénavant acquis à la science médicale. On se soûle pour des raisons psychologiques d'évasion ou de création mythique qui n'ont rien à voir avec le goût des boissons. On se soûle parce qu'on est de pauvres types, sans espoir. On se sent grand dans la mesure où on s'abaisse. On se soûle pour fuir la vie, pour se fuir soi-même.

* * *

La colère est un déplorable manque de contrôle. Les coléreux sont des fous. Qu'on soit coléreux, jeune, quand on n'a pas encore une longue expérience de la vie, c'est l'expression de réflexes chez un être inexpérimenté. Qu'on demeure coléreux toute sa vie, quand on s'est rendu compte (si on a réfléchi) que la colère est une cause de fatigue physique, une perte d'énergie et de temps, la source d'inimitiés, c'est qu'on manque de lucidité, c'est qu'on n'est pas "guéri". Tout est là: se guérir. Les coléreux sont des malades, au même titre que les luxurieux et les alcooliques. Ils manquent du contrôle le plus élémentaire sur des passions qu'un brin de sagesse met en fuite.

* * *

La paresse, le dernier des péchés capitaux, le plus sympathique, compte peu de fous. C'est même une sorte de sagesse que d'être paresseux. Le devenir au point de s'abandonner complètement, de ne plus subvenir à ses besoins essentiels est évidemment un habitus psychologique malsain; mais être paresseux en ce sens qu'on a renoncé à toute ambition démesurée est une sagesse qui n'est pas négligeable. Le sage tend vers une certaine forme de paresse. L'homme vraiment lucide se rend compte qu'il perd son temps à aider ses semblables. Il se réfugie dans une relative paresse. Il a raison. Perd-il les "pédales", au point où il ne veut plus agir du tout, s'il est millionnaire, il peut s'en tirer, sinon il est fou. Cette folie est la plus douce de toutes.

* * *

Le péché capital du sage, c'est le mépris. Il peut parvenir à s'évader des sept péchés capitaux classifiés. S'il a réfléchi vraiment, il en arrive à une certaine forme de mépris: mépris de soi-même et des autres. Sa seule admiration va aux valeurs qui transcendent l'homme. C'est là qu'est la sagesse. . .

L'homme est, en général, sauf quelques cas de guérison, une proie tout indiquée pour ces monstres dévorants que sont les péchés capitaux.

(L'Information Médicale)

Encouragez
votre journal local
et faites-le lire. . .

Parade des Sports

Grand tournoi de quilles annuel

C'est très bentôt que débutera la grande classique annuelle de quilles qui sera encore cette année disputée à la salle de Quilles Saint-Georges. Ce tournoi qui en est à sa quatrième année prend de l'ampleur chaque année et attire toujours un grand nombre de concurrents des différentes parties de la Province et même du Canada.

Le tournoi de l'an dernier avait *remporté un franc* succès et plus de 3,000 quilleurs y avaient participé et le nouveau propriétaire de la Salle de Quilles Saint-Georges, Monsieur Elzéar Lemieux, qui fut lui-même un ancien joueur de quilles, espère battre de beaucoup le nombre d'inscriptions pour le prochain tournoi.

D'ailleurs, le tournoi de quilles des Trois-Rivières est reconnu d'emblée comme étant celui où les prix sont les plus beaux et les plus nombreux. Cette année, comme prix de présence il y aura $500.00 en argent et ce prix sera le prix de présence qui sera tiré au sort entre tous les quilleurs qui auront participé à cette grande classique.

Il y aura aussi un magnifique réfrigérateur de marque "Frigidaire" qui sera décerné au joueur qui aura obtenu la meilleure moyenne individuelle. Plusieurs autres prix de grande valeur seront aussi distribués aux concurrents et nul doute que le succès sera complet. Il y aura aussi des prix décernés pour les meilleures joutes simples sur n'importe laquelle des allées du tournoi.

Ce tournoi sera divisé en deux classes. Il y aura dix prix pour les joueurs régionaux et dix autres prix pour les autres joueurs de l'extérieur, le même règlement existant pour les records d'allées.

Le nombre de parties a été fixé a huit pour chaque concurrent, et ces joutes seront jouées sur les allées 5, 6, 7 et 8. Ce tournoi est aussi ouvert aux Dames qui joueront quatre parties sur les allées 3 et 4.

Nous donnerons plus tard la liste de prix pour les tournois féminins. Une invitation est lancée aux amateurs de Grosses Quilles qui eux aussi pourront gagner de magnifiques prix. Ces parties pour les grosses quilles seront jouées sur les allées un et deux.

Nous souhaitons aux promoteurs de cet important tournoi de remporter un franc succès et nous souhaitons aussi bonne chance à tous les quilleurs.

POTINS SPORTIFS

Si l'on en juge par les résultats du scrutin du "Hockey News", Maurice Richard serait choisi par les chroniqueurs sportifs sur la première équipe d'étoiles. Il ne fait aucun doute que le retour de Richard sera bien vu des amateurs. On sait que Richard n'avait pas été choisi sur la première équipe d'étoiles depuis la saison 1949-50.

★

Maurice Richard est probablement le seul joueur de la Ligue de Hockey Nationale à avoir compté le premier but et le dernier but de son équipe au cours d'une même saison de hockey. Richard comptait le premier but des Canadiens à l'ouverture de la saison le 8 octobre 1953 et il comptait le dernier but des Canadiens dans la sixième joute de détail le 13 avril 1954 au Forum.

★

Le retour le plus dramatique effectué par un joueur de hockey au cours de la dernière saison fut sans contredit celui que Gerry McNeil a accompli le 11 avril dernier à Détroit dans les séries éliminatoires. Si les Canadiens n'ont pas remporté la victoire dans les séries de la Coupe Stanley, McNeil ne peut être blâmé, car il a affiché une tenue sensationnelle dans ses filets.

★

Lorsque les Red Wings de Détroit triomphèrent des Canadiens en temps supplémentaire à Détroit vendredi dernier, c'était la deuxième fois seulement depuis que ce Trophée est mis à l'enjeu que le gagnant d'une série de sept joutes se décidait en supplémentaire. C'était aussi la deuxième fois que le Détroit prenait part à ce gendre de série, avec période supplémentaire dans la joute décisive ayant remporté les honneurs dans la septième joute de la série contre les Rangers en 1951.

★

Dick Irvin le Coach des Canadiens, n'a jamais gagné la Coupe Stanley sur une glace étrangère. Irvin pensait accomplir le fait vendredi dernier, mais comme il le dit souvent quand cela ne marche pas : la main cachée était contre moi.

★

Après la dernière joute de la série Détroit-Canadiens, Elmer Lach déclarait qu'il venait de jouer sa dernière partie. J'aurais donné cinq années de ma vie juste pour enregistrer un autre but. Le vétéran Elmer n'a certainement pas manqué de détermination au cours des dernières joutes auxquelles il a pris part, et nul doute qu'il aurait été heureux de compter un autre but.

★

Avant de retourner dans leur foyer respectif, les joueurs du Canadien seront fêtés par la Direction au Restaurant d'Emile Butch Bouchard au cours de la semaine.

★

Frank Selke déclarait après la joute qu'il avait assisté à la plus brillante exhibition de gardiens de buts entre Gerry McNeil et Terry Sawchuk, et cela depuis qu'il s'occupait de hockey en 1906.

★

Bien que les Red Wings aient remporté la Coupe Stanley, vous pouvez être assurés qu'il y aura des changements effectués sur cette équipe au cours de la prochaine saison.

★

La victoire des Red Wings a aussi marqué la première fois qu'une équipe qui remportait la Coupe Stanley était sous la Présidence d'une Dame. On sait que Marge Norris est Présidente des Red Wings depuis le décès de son père et qu'elle a reçu ia coupe en compagnie de Ted Lindsay, le Capitaine.

★

Les White Sox de Chicago sont probablement la seule équipe qui tente de se renforcir et mettre fin au règne des Yankees dans l'Américaine. En effet, ils viennent d'offrir la somme de $150,000.00 aux Athlétiques de Philadelphie pour les services du voltigeur Gus Zernial.

★

Un précédent vient d'être créé dans les Ligues Majeures à l'occasion de l'ouverture du Baseball à Cincinnati, alors que le Pro-Maire Madame Dorothy Dolbey a lancé la première balle. On croit que c'est la première fois qu'une Dame lance la première balle dans une joute d'ouverture.

★

Le vétéran Enos Slaughter a démontré qu'il était un joueur qui avait du coeur et qu'il avait vraiment de la peine alors qu'il a éclaté en sanglots à St-Louis, lorsque ses patrons lui eurent annoncé qu'il avait été vendu aux Yankees. Slaughter, un joueur combatif à l'extrême, aidera sûrement son nouveau club dans la course au Championnat.

★

Depuis que August Busch a pris les rênes des Cards de St-Louis en 1953, il a déjà dépensé plus de $600,000.00 pour son équipe. Il n'est certainement pas un Séraphin.

★

Le 5 mai prochain, il y aura exactement 50 ans que Cy Young le lanceur qui a remporté le plus de victoires dans toute l'histoire du Baseball lançait une joute parfaite. Il n'avait accordé aucun coup sûr, aucun point ne fut compté et pas un joueur n'atteignit le premier but, alors que son équipe remporta la victoire au compte de 3 à 0, contre les Athlétiques de Philadelphie.

★

Il n'a fallu qu'une manche à Vic Power, le joueur de couleur que les Yankees ont échangé aux Athlétiques de Philadelphie pour prouver à ses anciens Patrons qu'il était de calibre majeur dans la joute entre les Athlétiques et les Yankees. A sa première présence au bâton et dans un silence complet, le gros Vic Power enligna le lanceur Tom Morgan pour un magistral coup simple dans le champ centre. Au cours de la deuxième moitié de la première manche des Yankees, Power après avoir attrapé le ballon de Mantle, lança une prise au marbre pour empêcher Bill Skowron de compter et le couper par au moins cinq pieds. Pourtant Skowron était au troisième but après le retrait.

★

Le plus beau compliment que Rogers Hornsby qui eu une moyenne pendant cinq années au bâton de 402 au cours de sa carrière, lui fut décerné par Tris Speaker, un autre fameux joueur. Parlant de Hornsby, Speaker disait qu'il aurait aimé l'avoir sur son alignement non pas comme Gérant, mais qu'il lui aurait payé un fort salaire juste pour l'avoir près de lui sur le banc et l'empêcher de commettre des erreurs.

★

Stan Hack, le nouveau Gérant des Cubs de Chicago, vient de déclarer qu'il était prêt pour assumer ses nouvelles fonctions et qu'il espérait conduire son équipe dans la première division de la Ligue Nationale.

★

Si l'on en juge par la foule qui assistait à l'ouverture à Baltimore, le club de l'endroit devrait faire aussi bien que les Braves de Milwaukee à condition bien entendu qu'il fasse bonne figure dans la course au Championnat.

★

Aux dires de Léo Durocher et de Eddie Stanky, l'arrêt-court de 23 ans, Roy David McMillan des Rerlegs de Cincinnati est le meilleur qui soit présentement dans les Majeures. Après deux saisons, il avait une moyenne au champ de 970. Il vient de jouer plus de 320 joutes sans faire d'erreur.

ST-PIERRE & FILS LTEE
Racine de Charette, prop.
TOUS LES PAPIERS ET LES PRODUITS DU PAPIER
PAPIERS, JOUETS ET PLASTIQUES
1685, rue Royale
Tél. 4-4691 Trois-Rivières

Téléphone Résidence: 4-7488 Résidence: 1393, Royale
Bureau: 6-6944
DENONCOURT & DENONCOURT
Ernest L.-Denoncourt, B.A.A. Architecte
Maurice L.-Denoncourt, A.D.B.A. Architecte
1425, rue Notre-Dame Trois-Rivières

Service Complet
DE 24 HEURES
Entrepreneur en plomberie
•
Chauffage
Ventilation
Couverture

J. C. PAPILLON
1383, Laviolette Téléphone: 4-4647

Pour vos travaux consultez
EDGAR DUVAL
Entrepreneur-briqueleur
•
564, Bonaventure
Tél. 4-8644
Trois-Rivières

POUR TOUS VOS COMBUSTIBLES
Appelez 4 6221
—o•o—
• PESEE AUTOMATIQUE
• LIVRAISON RAPIDE
• SERVICE IMPECCABLE
• CHARBONS — HUILES
—o•o—
CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE
Des milliers de clients satisfaits.

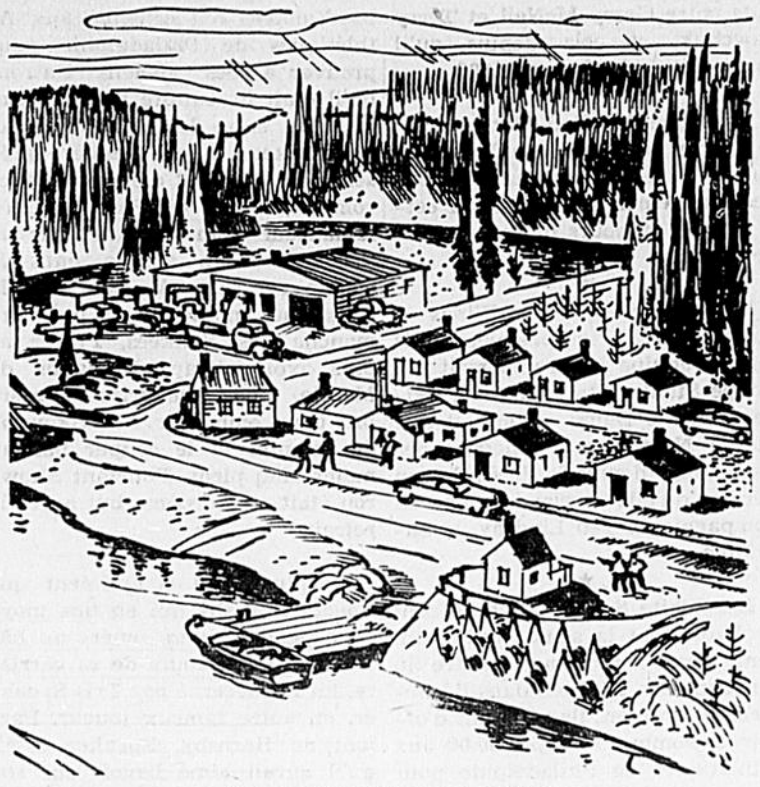

"LA CITE DANS LES BOIS"

Ci-dessus un des nombreux dessins du peintre Albert Cloutier, qui illlustrent la nouvelle version de "La Récolte du Bois à Pâte", ouvrage publié par l'Association canadienne des pâtes et papiers pour renseigner le public sur l'envergure de nos forêts, le problème qu'elles constituent, leur administration en vue d'un rendement perpétuel, et le rôle qu'y joue l'industrie des pâtes et papiers, la plus importante au pays. Notre vignette montre un camp moderne de bûcherons où l'on distingue entre autres choses, les habitations proprettes et le grand garage pour l'équipement mécanique. Ce dessin donne une idée des progrès accomplis pour mieux loger nos ouvriers dans la forêt.

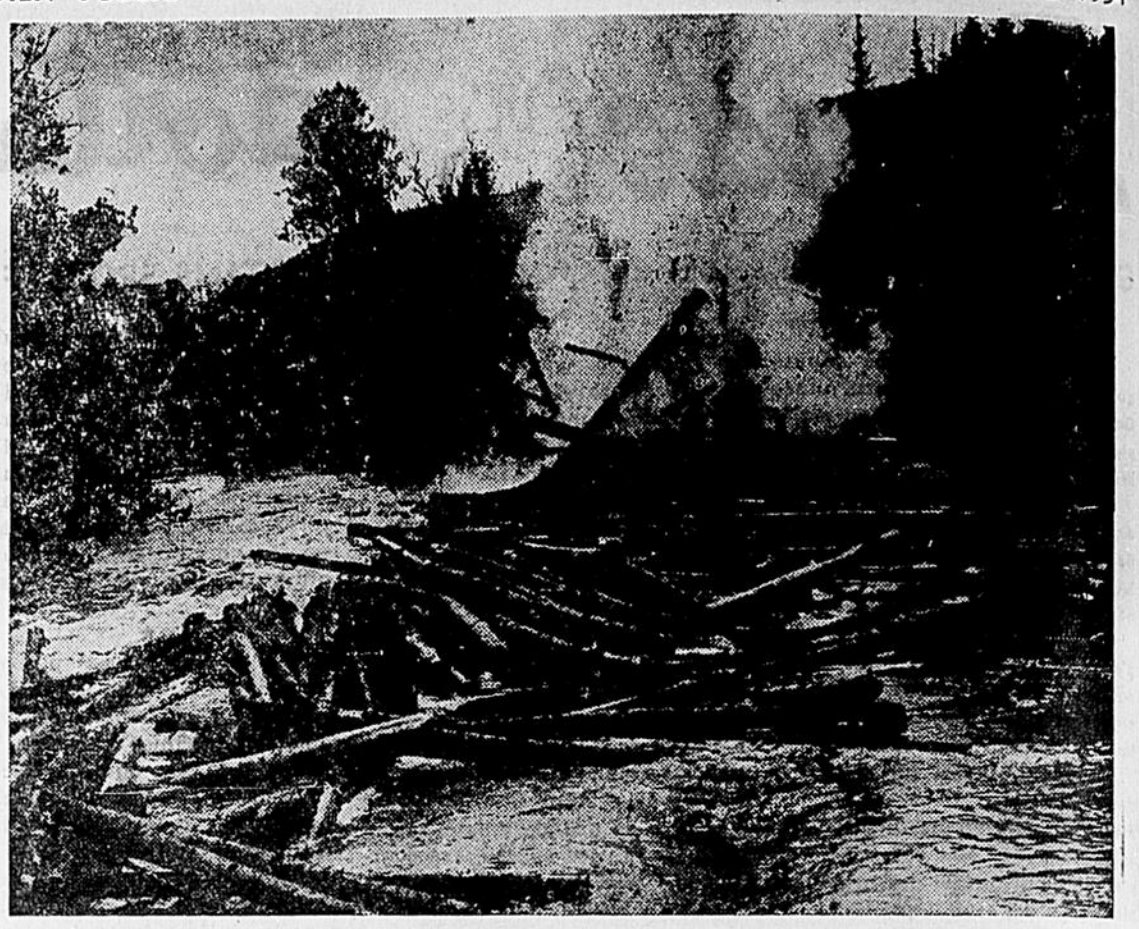

BOOM ! . . . Une charge de dynamite brise l'embâcle de billes et le bois de pulpe flottant commence son voyage vers les moulins de pulpe et papier. Récolté selon une production soutenue de plans d'aménagement de la forêt, quelque dix millions de cordes de bois de pulpe flottent vers la sortie des bois annuellement pour alimenter l'industrie du papier de pulpe au Canada, vieille de 150 ans. Ce bois deviendra de la pulpe pour tous genres de papiers, carton, rayonne, pellicules pour photographies, cellophane, et d'autres produits utilisés au pays ou à l'étranger. Directement et indirectement, les opérations de la pulpe et du papier fournissent un dollar sur huit, dans le revenu de chaque Canadien. (Photo par Malak, Ottawa)

La Ligue d'Action. . .

(Suite de la page 2)

elle nous aura dépossédé des bribes de libertés si chèrement conquises à la suite des événements de 1837 et dans ce qu'on a prétendu être la réhabilitation de 1867. "Plus de vainqueurs, ni de vaincus", a-t-on alors proclamé. Revenant sur cette décision, le vainqueur de 1760 veut de nouveau imposer sa volonté, nous acculer à une capitulation, et finalement à la réalisation de son rêve de toujours : l'anglicisation de coeur et d'esprit encore plus que de langue.

Nous avons été trahis

Le malheur veut qu'en cette circonstance tragique, comme en trop d'autres, nous ne puissions compter que sur nous-mêmes, le peuple, pour organiser notre défense. Nos défenseurs naturels, nos députés, nos ministres fédéraux, Monsieur Saint-Laurent en tête, s'amusent à des chicanes de partisans et applaudissent des deux mains parce que le bleu de Québec encaisse une fin de non recevoir des rouges d'Ottawa. Alors que les droits des leurs sont mis en échec, ils s'associent à la danse de guerre de l'adversaire, pour satisfaire de mesquines rancunes partisanes.

Citoyens du Québec, nous ne pouvons pas permettre que soit enlevée ainsi cette dernière redoute dans la protection de nos libertés. Notre droit de nous administrer nous-mêmes dans nos propres affaires et de prélever librement à cette fin les deniers nécessaires doivent être sauvegardés. La Ligue d'Action Nationale lance donc le cri d'alerte. Elle demande que toutes les associations et tous les individus se liguent contre l'envahisseur et entreprennent une lutte active pour l'obtention du droit minimum qui nous est aujourd'hui refusé.

Un intérêt supérieur est en jeu

L'objectif limité qu'il s'agit d'atteindre est si élémentaire qu'il ne peut manquer de rallier tous les citoyens qui ont quelque fierté, non seulement nationale, mais même personnelle de citoyens de Québec. Les faits qui le justifient sont si clairs qu'aucune personne de bonne foi, à quelque parti ou nationalité qu'elle appartienne ne peut s'y soustraire. La Ligue d'Action Nationale ne saurait donc être taxée de prendre ici fait et cause pour un parti politique contre un autre, ni de s'associer à son destin. De toute évidence, c'est l'intérêt supérieur de la Province qui est concerné. Au dessus des personnes et des groupes, le nationalisme québécois n'est pas ici seul en jeu; avant le nationalisme même, ce sont les principes les plus élémentaires d'une démocratie honnête et de bonne foi qui interviennent.

Groupons nos efforts au-dessus des partis

Nos chances de succès sont donc irrésistibles si seulement nous savons nous remuer. Nous ne pouvons pas ne pas rallier tous ceux-là, rouges, bleus ou indépendants, que des haines partisanes n'aveuglent pas; nous aurons, nous avons déjà avec nous aussi bien les Anglos-Canadiens québecois dont le sens démocratique n'est pas obnubilé par la haine du Canada français. En définitive, l'avenir de ces députés qui se moquent aujourd'hui de nous dépend de notre suffrage. Ainsi qu'avec eux, dans nos 81 circonscriptions, le maintien au pouvoir de ce gouvernement qui n'a de libéral que le nom.

Le moment est venu, après quinze ans de politique du moindre mal, de faire comprendre à nos représentants que nous sommes prêts à prendre le risque de les battre à plate couture s'ils négligent les présentes revendications. Après s'être si longtemps servis de nous au nom d'une unité nationale hypocrite, leur applatissement actuel celle d'être un moindre mal; il devient le plus grave danger qui nous menace. S'ils ne se montrent pas enfin disposés à nous servir dans la défense d'intérêts aussi légitimes et aussi inoffensifs pour le reste du pays que ceux qui sont présentement menacés, que pouvons-nous craindre de pire ?

L'usage de notre force électorale reste notre seul espoir. Si le gouvernement actuel refuse de faire droit à nos justes revendications, n'allons pas faillir à la tâche pour la seule vanité d'entretenir à la tête du pays un premier ministre dont le nom canadien français deviendrait en l'occurrence le témoignage de nos déchéances. Ce ne sont pas les personnes qui comptent, mais les actes! Unissons-nous et parlons le langage qu'il faudra pour obtenir des actes !

La Ligue d'Action Nationale

N.D.L.R.—Les sous-titres sont de nous.

La quête en faveur des Missions à Madrid

La quête faite par les rues de Madrid, en faveur des Missions, par 10,000 étudiants, a si bien réussi qu'il en est résulté une pénurie totale de petite monnaie. La direction des Transports a demandé aux principaux centres de collecte de vouloir bien lui fournir de la monnaie, car presque tous les voyageurs en étaient démunis et présentaient des billets à échanger. On pense que le produit de la quête, pour la seule ville de Madrid, dépasse largement les 3 millions de pesetas (environ $84,-000.00).

Apostolat à domicile par une Lettre pastorale

"Et sera lue la présente lettre pastorale en une ou plusieurs fois, dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse". Nous connaissons bien la clause, qui n'est pas que de style. La méthode est peut être plus traditionnelle qu'efficace. Aussi bien, l'Evêque de Bruges, S. Exc. Mgr de Smedt, a-t-il pensé qu'il serait avantageux d'innover dans le genre lettre pastorale : il a envoyé directement aux 300,000 familles catholiques des Flandres orientales une lettre pastorale qui ne sera pas lue en chaire. Dans ce document, une brochure de 40 pages, sont abordées toutes les questions actuelles du mariage : conception chrétienne du mariage, amour véritable, devoirs du mariage, maîtrise de soi, esprit de sacrifice et fidélité conjugale, éducation de l'enfant.

La pâte mécanique est la principale matière du papier-journal.

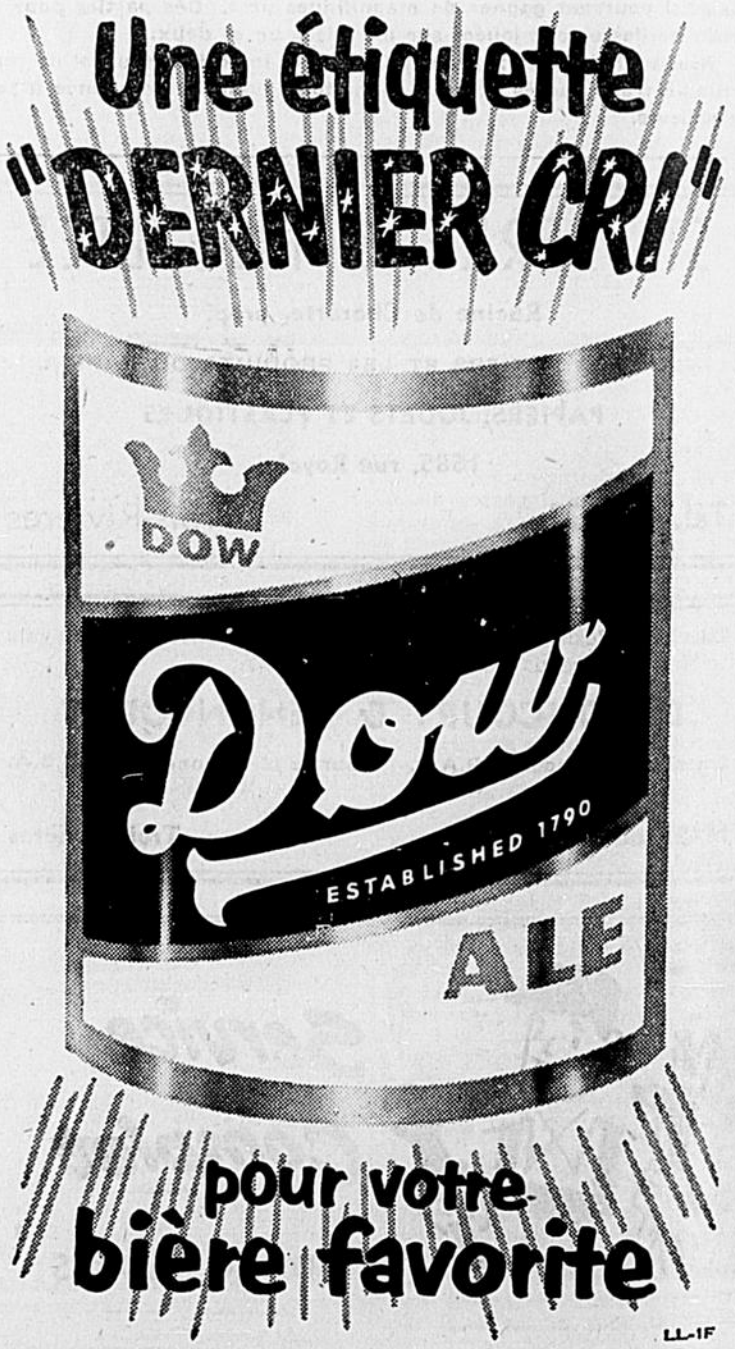

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD

VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Conseiller Technique

M. ROCH LEFEBVRE

Chef de la section de typographie à l'Ecole des Arts Graphiques de Montréal, relevant du Ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, dont on vient d'annoncer la nomination au poste de Conseiller technique de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.

Multiplication des fermes forestières

Le mouvement lancé dans la province en mai dernier par l'Association Forestière Québecoise Inc., pour intéresser les propriétaires forestiers et cultivateurs à établir leurs forêts sous le régime des fermes forestières a été reçu avec enthousiasme; à date, après neuf mois seulement d'existence, l'on compte 19 fermes forestières reconnues officiellement, couvrant une superficie totale de 41,483 acres; les superficies variant de 8 à 2,000 acres.

Les quartiers généraux de l'Association Forestière Québecoise nous informe que la saison 1954 est encore plus prometteuse puisque plus de 50 applications ont déjà été faites; l'on projette la reconnaissance d'au moins une vingtaine de ces fermes forestières dans les différentes parties de la province au cours de la présente saison.

Tous les propriétaires de terrains boisés bien aménagés ou tous ceux qui se proposent d'améliorer leur propriété forestière en la protégeant et en la gardant pour la culture des arbres afin d'assurer une récolte future et permanente peuvent faire application en s'adressant au bureau de l'Association Forestière.

CHANGEMENTS AUX HORAIRES DES TRAINS

En vigueur LE DIMANCHE, 25 AVRIL

Tous renseignements des agents

Pacifique Canadien

Contre la liberté

Il n'a pas fallu très longtemps, après tout, aux Anglais pour s'apercevoir que le socialisme mis en pratique ne les conduisait pas au Paradis sur terre. Comme la CCF au Canada aujourd'hui, le parti travailliste de M. Attlee (ou de Bevan) voulait se concilier les bonnes grâces des ruraux et leur faisait toutes sortes de promesses.

Et le jour vint où il y eut des syndicats de travailleurs agricoles.

L'un d'eux, un jour, demande une augmentation de gages. Elle lui fut refusée. Pour l'évidente raison, inavouée bien entendu, que le parti travailliste se maintenait au pouvoir surtout grâce au vote des citadins, que si le coût des produits agricoles augmentait à la suite d'une hausse des salaires, le travailleur de la ville serait mécontent et le parti travailliste perdrait des votes. Ayant à choisir entre perdre des votes à la campagne et perdre des votes dans les villes, le parti travailliste décida de sacrifier les ruraux.

Vers le même temps, MM. Attlee et Bevan étant au pouvoir, les travailleurs agricoles du Royaume-Uni demandaient que fussent modifiés, sinon abrogés, des règlements édictés pendant la guerre, pour interdire à tout travailleur agricole de quitter la ferme sur laquelle il était employé, et le gouvernement refusait de se rendre à cette demande. Bien plus, il l'étendit à d'autres travailleurs, copiant ainsi un décret de 1351 qui, depuis, dans tous les manuels d'histoire, est cité en exemple comme l'extrême limite de la servitude jamais imposée au peuple anglais !

Près de 600 ans plus tard, on est revenu à cette limitation de la liberté de mouvement du citoyen. Et l'on ose dire que les socialistes vont de l'avant, sont progressistes, tandis que leurs adversaires des partis traditionnels seraient des rétrogrades !

Les destructeurs de la liberté sont à gauche, n'en doutons plus après pareilles preuves! Admettons par ailleurs que les abus de pouvoir du régime socialiste de l'Angleterre étaient inévitables, voire logiques.

Quand un gouvernement prend sur lui de "planifier" et d'administrer la production et la distribution dans un pays, il doit en conséquence s'arroger tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution de ces plans. Il ne peut risquer d'échec, du moins s'il n'en dépend que de sa législation. Alors?. . . Qu'on songe bien à tous les ennuis que pourrait nous valoir une expérience socialiste.

La construction a une activité sans précédent

Au Canada, depuis la guerre, la valeur des nouvelles constructions a été en moyenne de $2.3 milliards par année, alors qu'elle avait été de seulement $442 millions entre les années 1935 et 1939, selon des chiffres fournis dans le numéro d'avril de la "Lettre Commerciale" de La Banque Canadienne de Commerce. L'estimation pour cette année est de $3.9 milliards, et même en donnant au dollar actuel sa valeur d'avant-guerre, la moyenne prévue pour cette année serait de $1.5 milliard.

Ce sont les habitations qui constituent le gros de la valeur de la construction : elles représentent, bon an mal an, une proportion allant du quart au tiers de la valeur totale. Depuis la guerre, il s'est construit 669,000 logements au pays et il s'en est perdu environ 70,000 par démolition, abandon, sinistres, etc. Cela laisse un total habitable de 599,000, alors qu'il s'est constitué 670,000 nouvelles familles.

La "Lettre Commerciale" ajoute que le travail qui coûtait $1 en 1935-9 coûte aujourd'hui $2.80, et que le matériau qui coûtait $1 à la même époque se vend cette année $2.44. Le coût de la main-d'oeuvre a donc augmenté plus que celui des matériaux.

Encouragez votre journal local et faites-le lire. . .

LES MEILLEURS AUTOS ET CAMIONS D'OCCASION

L'important est de savoir OÙ acheter

Le vendeur Ford-Monarch tient à vous assurer entière satisfaction! A chaque vente, sa réputation est en jeu. Il a donc tout intérêt à faire en sorte de mériter votre confiance . . . et de la conserver. C'est pourquoi le vendeur Ford-Monarch vous offre toujours les *meilleurs* véhicules d'occasion, *aux prix les plus avantageux!*

Il s'y connaît en automobiles, et il dispose de toutes les facilités! Le vendeur Ford-Monarch possède des années d'expérience dans le commerce de l'automobile. Il a à sa disposition un personnel expert et tout l'outillage requis pour *remettre* les voitures en parfait ordre et les *garder* en parfait ordre. Il veut bien vous servir . . . et vous assurer entière satisfaction!

Ses prix sont les plus bas pour des voitures de haute qualité! Chez le vendeur Ford-Monarch, vous trouverez toujours des aubaines formidables. Il tient en effet à vendre *rapidement* les voitures qu'il accepte en échange . . . et il est toujours en mesure de vous offrir des voitures de toute première qualité aux prix les plus avantageux.

Il vous garantit que seules les meilleures voitures usagées sont classées "A-1". Pour être classée "A-1", il faut qu'une voiture soit parfaitement conforme à des standards très élevés, tant au point de vue fonctionnement qu'au point de vue apparence. Le vendeur Ford-Monarch ne tolère aucun écart aux standards "A-1" car, ne l'oubliez pas, sa réputation est en jeu!

L'étiquette A-1 signifie . . .

VOICI CE QU'ON FAIT POUR TOUT VÉHICULE CLASSÉ "A-1"

- Des mécaniciens experts le remettent à neuf afin d'assurer belle apparence et fonctionnement parfait.
- On le vérifie et le revérifie au point de vue sécurité.
- On l'offre au prix le plus avantageux qui soit.
- On l'annonce honnêtement, sans exagération.
- On garantit qu'il assurera à l'acheteur satisfaction absolue.

TOUTES LES MARQUES — TOUS LES MODÈLES — LES MEILLEURES AUBAINES — LES MEILLEURES CONDITIONS

VOYEZ UN VENDEUR FORD-MONARCH IMMÉDIATEMENT!

Les activités de la campagne

La grande campagne de Sécurité de la route, organisée conjointement par les Chambres de Commerce des Trois-Rivières et du Cap entrera samedi dans sa période active. On sait que le motto de cette campagne est : "Au volant, soyez prudent".

Des cuaseries radiophoniques seront données aux postes CHLN et CKTR au cours de cette semaine. Au poste CHLN, le maire André Julien, du Cap, inaugurera la série le 25 avril à 12h.10. Puis du 26 avril au 1er mai, des causeries seront prononcées par l'hon. Jean-Louis Baribeau, C.L., M. Maurice Bellemare, député de Champlain, le chef Antonio Roy, M. Paul Lacoursière, président du Jeune Commerce des Trois-Rivières, M. Gaston Beaumier, membre du Comité de sécurité du Cap, le Dr Gaston Marcotte, du Cap, M. Jacques Martin, président-conjoint de la Campagne. Au poste CKTR, des causeries seront prononcées à 6h.55 au cours de la même semaine par S. H. le maire Léo Leblanc, M. Léon Balcer, M.P., le chef R. H. Lachance, du Cap, M. Arthur Pronovost, président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Cap, M. Paul Malo, en charge des Brigadiers Scolaires, le Cap. Eugène Hardy, du Club Automobile de Québec, M. Raymond Carignan et M. Gabriel Pepin, président-conjoint de la Campagne de Sécurité.

Parmi les autres événements qui marqueront cette campagne, signalons la grande parade des autos accidentés, qui partira du Rond-Point, à la partie ouest de la ville, et passera par les rues Royale, Des Forges, Notre-Dame, Laviolette, St-Maurice, Fusey, St-Laurent, Ste-Madeleine et du Sanctuaire.

Une démonstration de freinage sera aussi donnée aux Trois-Rivières et au Cap par M. Eugène Hardy.

L'efficacité des Retraites Fermées

"Témoignages", l'intéressante revue de l'Action catholique du diocèse de Chicoutimi, nous apporte un remarquable article du directeur de ce mouvement, Mgr O.-D. Simard, sur les Retraites fermées. Le diocèse compte deux maisons de retraites, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. La première reçut l'an dernier, 2420 retraitants; l'autre, 2636 retraitantes. Ces chiffres ne sont pas à dédaigner. Pour une population cependant d'environ 200,000 âmes et, vu l'importance de nos jours des retraites fermées, ils sont beaucoup trop faibles, déclare l'auteur de l'article. Et il ne se contente pas d'une affirmation : dans un style clair et convaincu il en montre le bien-fondé. C'est que la retraite fermée est un moyen puissant de renovation spirituelle. Elle opère de vraies conversations où les autres moyens ont échoué. Deux catégories surtout devraient en profiter : les officiers et officières des organismes d'apostolat, les jeunes gens et jeunes filles. La presse quotidienne et hebdomadaire devrait reproduire cet article. Durant l'année mariale, et en ce temps de carême surtout, aucune pratique religieuse plus efficace ne saurait être mise en oeuvre que la retraite fermée.

L'Education du sens social

Le dimanche de la Justice sociale doit être observé chaque année, d'après une décision de l'épiscopat canadien, le dimanche qui suit l'anniversaire des encycliques Rerum novarum et Quadragesimo anno. Ce dimanche tombe cette année le 16 mai et sera consacré à l'éducation du sens social. Le clergé, les groupements catholiques et les maisons d'éducation pourront consulter sur ce sujet : "Le sens social" par le chanoine Calixte Tremblay, Oeuvre des Tracts, No 124 (16 pages, 10 sous); "L'Education sociale", par M. Paul-Emile Bolté, P.S.S., brochure de l'Institut Social Populaire, No 417, (32 pages, 20 sous); L'Education sociale, compte rendu de la XIII Semaine sociale du Canada (Joliette 1935) 326 pages, $1.50. On peut se procurer ces publications aux Editions Bellarmin, 8100 boulevard St-Laurent, Montréal.

Le papier, véhicule de la pensée.

LES MALHEURS D'IVAN

La campagne entreprise par Georgi Malenkov pour donner bonne bouche au prolétariat russe, en le rendant plus confortable grâce à une marchandise meilleure et plus considérable dans les magasins du Peuple, devait s'entourer d'une note comique, comme il convient à chaque initiative de "State planning".

Malenkov a bien obtenu pour Ivan les montagnes de pantalons demandés et les fers à repasser qui devaient s'en suivre mais le dirigisme d'Etat a oublié les . . . planches à repasser ! ! Et Ivan en sera quitte pour porter dans ses bottes des culottes fripées. Exemple entre mille de l'imprévoyance du dirigisme qui veut se substituer à l'entreprise privée dans le domaine des marchés.

Dès samedi, au Cinéma de Paris

Arlette Méry et Jean-Claude Pascal, dans une scène du film "Ils étaient Cinq" qui prendra l'affiche, dès samedi, au Cinéma de Paris. Au même programme: "Tu m'as sauvé la Vie" avec Fernandel.

Avis public

Le Club Bellevue des Trois-Rivières Limitée

Avis est donné conformément à la Loi des Compagnies de Québec que la compagnie "Le Club de Tennis Bellevue des Trois-Rivières Limitée" demandera la permission d'abandonner sa charte.

Me Paul VILLENEUVE,
Secrétaire.

Trois-Rivières,
le 21 avril 1954.

J. H. René de Cotret, C.A. — Henri Ferron, C.A.
Gérard Camirand, C.A. — Roland Nobert, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.

RENE DE COTRET, FERRON, NOBERT & CIE

Comptables agréés

Trois-Rivières - Shawinigan - Drummondville

POUR VOS ASSURANCES

* Incendie
* Accidents
* Responsabilité
* Automobile

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurances
1212, St-Olivier Tél. 5-2655
Trois-Rivières

— LA FOURNAISE IDEALE —
CONROY TURB-O-TUBE

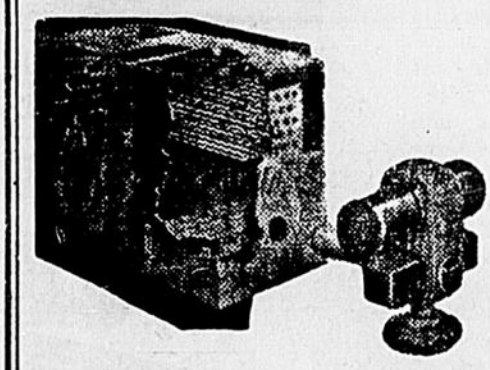

dessinée spécifiquement en vue d'une économie de combustible et d'une chaleur constante.

Installée par une équipe de spécialistes entraînés par la Compagnie, elle ne peut que vous donner la plus entière satisfaction.

Demandez des estimés en vous adressant à :

Tél. 4-4615

Albert-H. Lacharité, Inc.
CHARBON ET HUILE
770, rue Hertel Trois-Rivières

P. A. GOUIN Ltée

Le plus grand distributeur de la région

* Acier
* Matériaux de construction
* Ferronnerie
* Outillage
* Machinerie
* Quincaillerie
* Plomberie
* Chauffage
* Electricité
* Peinture
* Articles de sport
* Articles de ménage et de cuisine

P. A. GOUIN Ltée
MAISON ETABLIE EN 1881
71, rue des Forges Trois-Rivières Tél. 6-2591

J. A. Trudel, Tél. 5-1985 — J. U. Grégoire, Tél. 6-6202

Trudel & Grégoire
Notaires

306, rue Radisson,
Trois-Rivières

LA LAURENTIENNE
Compagnie d'Assurance-Vie

Roland Paillé
Gérant de District

137 Radisson Tél. 5-3115
Trois-Rivières

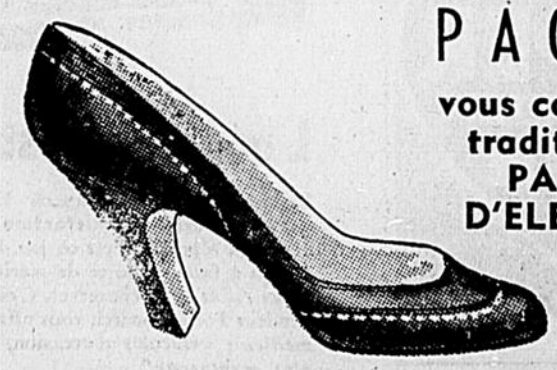

PAQUES
vous convie à sa traditionnelle PARADE D'ELEGANCE

En même temps qu'il vous rappelle que c'est chez nous que vous trouverez le plus vaste assortiment dans les nouveaux modèles et dans les nouvelles teintes.

Comme toujours nous vous offrons ce qu'il y a de mieux.

LA QUALITE : NOTRE TRADITION

J. A. GOSSELIN
MARCHAND DE CHAUSSURES
ORTHOPEDISTE-TECHNICIEN GRADUE
Représentant exclusif pour les chaussures du Dr M. W. LOCKE et DACK dans la région des Trois-Rivières.
Service de rayons-X pour vérifier l'ajustement.
1392, rue Hart Téléphone 6-2912